

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Où en est l'affaire Ange-Noël Mouele-Mouele et consorts contre Albert Obiang Salé ?

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

EST-ON sorti de la zone d'ombre et d'inquiétudes dans l'affaire ministère public et hoirs Ange-Noël Mouele-Mouele, Derrick Nze Moukala et consorts contre Albert Obiang Salé et Régis Mintsa-Mi-Mbadinga ? Les familles des victimes peinent à faire leur deuil, tant que la justice n'a pas donné une issue à ce dossier concernant l'accident de la circulation ayant coûté la vie, le 30 juin 2019, au PK 13, à Ange-Noël Mouele-Mouele et Derrick Nze Moukala, tous deux étudiants à l'Université Omar-Bongo (UOB). Un drame qui a brisé ces deux familles, et que les attermolements de la justice ont accentué. En tout, quatre audiences ont été reportées avant la fixation d'une énième à la 3e audience de la rentrée judiciaire passée. Depuis lors, rien n'a filtré du côté du tribunal pour rassurer les plaignants, qui espèrent qu'un jour, ils en finiront avec leurs souffrances. Mais, cette échéance semble chaque jour s'éloigner et leur deuil devient chronique. L'évolution de ce dossier est caractéristique des tergiversations dubitatives tant décriées. Si la première audience avait été reportée parce qu'un avocat s'était constitué séance tenante en conseil d'un accusé, Albert Obiang Salé, propriétaire du véhicule et qu'il avait besoin d'un temps pour mieux s'imprégner de l'affaire, la deuxième le sera par suite de l'assureur. Le troisième ajournement reposera sur l'absence du propriétaire du véhicule pour de plus amples précisions sur l'assurance du véhicule.

Et à cette occasion, le président du tribunal de céans interrogera le ministère public sur "la conduite à tenir". Et ce dernier de lui demander "une stricte application de la loi".

Depuis, les familles des victimes rongent leur frein, attendant une hypothétique "stricte application de la loi" qui tarde à produire ses effets. Et cette question qui revient : à quand "la vérité judiciaire" de cette affaire ?

Ce 30 juin 2019 au PK 13, au volant d'un véhicule de marque Toyota Camry immatriculé DH-368-AA, Mintsa-Mi-Mbadinga fauche plusieurs enfants dont Ange-Noël Mouele-Mouele et Derrick Nze Moukala qui trouveront la mort, tandis que Jonnichy Eyime Allogho a ses jambes brisées. À la première confrontation, le ministère public fera remarquer au propriétaire du véhicule, Albert Obiang Salé, que sa place devait être en prison depuis les faits et que s'il a bénéficié d'une liberté de mouvement, c'est pour assumer les conséquences sociales, notamment la prise en charge des modalités funéraires pour les décédés, et des soins du blessé.

Or, il se trouve qu'en dehors des 150 000 FCFA et "un bon du patrimoine" du ministère des Finances qu'Obiang Salé a remis aux familles, il n'a plus jamais donné signe de vie. En outre, le véhicule de l'accident n'était pas assuré comme le reconnaîtra son conducteur lors de sa déposition chez les OPJ. Curieusement, en épluchant le dossier lors de la deuxième audience, le président du tribunal relèvera la présence d'une police d'assurance de la maison Saham, d'une voiture de

marque Mazda. Mais le conseil de Saham, Me Taty, s'étonnera de ce que cet accident n'existe pas dans les documents de la société d'assurance. Mieux, Mintsa-Mi-Mbadinga à qui la photo de la voiture accom-

pagnant cette attestation d'assurance a été présentée, confirmera que la voiture était bel et bien une Toyota Camry rouge, et non pas une Mazda blanche. En dépit de l'exigence répétée du procureur de la

République pour la présence à la barre du propriétaire du véhicule, rien n'y fit. Mais où trouver Albert Obiang Salé qui semble narguer aussi bien la justice que les familles endeuillées ? La prochaine

session était programmée pour la 3e audience de la rentrée judiciaire dont on sait qu'elle est passée depuis des mois. Dans ce flou inquiétant, quelle attitude doivent adopter les familles ?



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DES SOLIDARITÉS NATIONALES

SURCROÛT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ  
PUBLIQUE ET DU TRÉSOR

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS

N° 002730 MIBSN/SG/DGCP/DPM

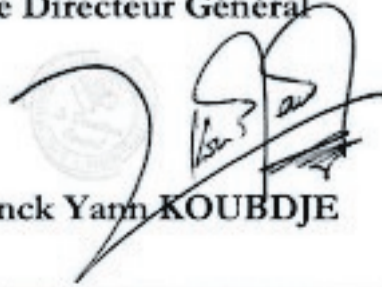
### COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor porte à la connaissance des usagers que **les guichets de la Trésorerie Générale, sise au Cours Pasteur, fermés depuis le 02 septembre 2019 pour cause de travaux de réaménagement sont de nouveau ouverts au public.**

**Pour rappel, les guichets sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30.**

Fait à Libreville, le 29 NOV. 2019

**Le Directeur Général**



**Franck Yarn KOUBDJE**

Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor  
Cours Pasteur B. P. 51 Libreville - / - email : dgcp@trésorpublie.ga